



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108211

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/11/2001
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 20/12/2021
8 000

Raison sociale : SOCIETE PEINTURE MENUISERIE DECO

14 RUE DES ENTREPRISES
PA DE L'ORME
35730 PLEURTUIT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Tremereuc 2002B00008

Téléphone : 02 99 88 72 99

Fax :

Siret : 440 468 908 00031

Portable :

Code NACE : 4334Z

Site Internet : spmd-35.fr

Numéro caisse de congés payés : 0039955-1

E-mail : spmd35@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 1515220904

GABOREL DENIS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 21298640304

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/04/2022

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/12/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/07/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/07/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/07/2022
o Isolation des combles perdus	01/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.